



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Libye

Question écrite n° 58759

### Texte de la question

La ministre la défense a dernièrement été longuement reçue à Tripoli par le dirigeant libyen M. Mouammar Kadhafi. La rencontre de près de deux heures s'est achevée par une vingtaine de minutes d'entretien en tête-à-tête. Toutefois, la synthèse et les conclusions de l'entretien ont été des plus laconiques. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre de la défense de lui faire le point sur l'ensemble des dossiers qu'elle a balayés avec le dirigeant libyen et de lui indiquer les suites envisagées à ces derniers, qu'elles soient communes ou non.

### Texte de la réponse

La levée totale, le 11 octobre 2004, de l'embargo militaire européen sur la Libye, en vigueur depuis 1986, a conduit la France à envisager de renouer des relations de défense avec ce pays. Les relations entre la France et la Libye connaissent une impulsion nouvelle depuis la visite du Président de la République dans ce pays en novembre 2004. Le récent déplacement en Libye de la ministre de la défense, les 4 et 5 février 2005, le premier d'un ministre de l'Union européenne depuis la levée de l'embargo, a consacré la reprise officielle des relations bilatérales de défense. L'entretien de la ministre avec le colonel Kadhafi à Tripoli a été l'occasion, en premier lieu, d'aborder les points afférents à cette reprise des relations de défense entre la France et la Libye. Le colonel Kadhafi et la ministre ont reconnu que la France et la Libye avaient des intérêts communs, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, dont les réseaux ne connaissent pas de frontières, les trafics (drogues, armes...) et les migrations clandestines. La France conçoit cette solidarité dans un cadre euro-méditerranéen. Le dirigeant libyen et la ministre ont également évoqué les crises africaines, en particulier en Côte d'Ivoire. La ministre de la défense a rappelé que les forces françaises avaient été déployées dans ce pays à la demande des autorités ivoiriennes et sous mandat de l'Organisation des Nations unies (ONU). S'agissant de la coopération en matière d'armement, la ministre a précisé que cette relation devait s'inscrire dans le cadre d'une coopération plus large, comportant des réflexions stratégiques communes, le rétablissement des relations entre les militaires français et libyens par des formations, des stages et éventuellement des exercices en commun. Le chef de l'État libyen a marqué son intérêt pour certains équipements français. L'entretien a ensuite porté sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU et sur le développement des capacités de l'Union africaine.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58759

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er mars 2005, page 2078

**Réponse publiée le** : 3 mai 2005, page 4574